



FRANCE

Conférence des Etats parties
Chargée d'examiner en 2010
Le Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires
(New York, 3 – 28 mai 2010)

Grande Commission I

Intervention prononcée par S.E.M. Eric Danon
Représentant permanent de la France
A la Conférence du Désarmement

(New York, le 7 mai 2010)

* *
*

2010 Review Conference of
the Parties to the Treaty on the
Non-Proliferation of Nuclear Weapons
(New York, 3 – 28 May 2010)

Main Committee I

Statement by H.E. Mr. Eric Danon
Permanent Representative of France
to the Conference on Disarmament

(New York, 7 May 2010)

Monsieur le Président,

Je tiens à débuter mon propos en m'associant à l'intervention prononcée par l'Union Européenne.

Je souhaite évoquer, à titre national, certains éléments de la compétence de la Grande Commission I, qui va s'attacher en particulier à l'examen de la mise en œuvre des dispositions du traité relatives à la non-prolifération des armes nucléaires, au désarmement et à la paix et à la sécurité internationales.

Monsieur le Président,

Quarante ans après son entrée en vigueur, le TNP continue de représenter un instrument irremplaçable de notre sécurité collective. Au-delà des critiques qui peuvent être exprimées sur le traité, au-delà des débats que nous pouvons avoir sur sa mise en œuvre, jugée parfois insuffisante, ou trop lente, c'est cette dimension, essentielle, de sécurité collective que nous devons garder à l'esprit et avoir à cœur de renforcer, dans chacune de ses composantes, qu'il s'agisse de non-prolifération, de désarmement ou des usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

Attachée à la mise en œuvre de toutes ses obligations au titre du Traité et des engagements issus des précédentes Conférences d'examen, la France a choisi de convaincre par l'exemple et de porter des initiatives ambitieuses, dans tous ces domaines. Avec, pour chacun d'eux, un seul impératif : progresser concrètement et durablement vers un monde plus sûr.

S'agissant du désarmement, nous avons tous pris l'engagement, à l'article VI du traité, de poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.

Certains expriment des doutes sur la volonté des Etats dotés de respecter cet engagement.

Cet engagement, la France le respecte et elle continuera de le respecter, sans équivoque. Parce que c'est l'obligation à laquelle nous avons souscrit en adhérant au TNP, parce que c'est dans l'intérêt de notre propre sécurité, parce que cela renforce notre sécurité collective.

Avec les autres Chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de sécurité, réuni à l'initiative des Etats-Unis en septembre dernier, le Président de la République a réitéré solennellement l'attachement de la France à rechercher un monde plus sûr pour tous et à travailler, avec tous les Etats, à l'établissement des conditions requises pour un monde sans armes nucléaires, conformément aux buts du TNP.

Mais passons du discours aux actes, de l'engagement aux actes. Car c'est sur eux que nous serons jugés. Seul le désarmement réel représente un progrès pour la stabilité du monde.

La meilleure preuve de notre engagement sans équivoque en faveur du désarmement, c'est notre bilan concret. Je ne vais pas dresser la liste de toutes les actions prises par mon pays notamment depuis la fin de la guerre froide – elles concernent tous les domaines, qu'il s'agisse des réductions quantitatives, des gestes irréversibles, des mesures de transparence et de confiance, ou de la doctrine. Ce bilan, vous le connaissez, et il parle de lui-même. Certains d'entre vous ont visité nos anciennes installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires de Pierrelatte et Marcoule, dont le démantèlement représente un effort de 6 milliards d'euros. Je vous invite à consulter tous les documents de travail que nous avons déposés en ligne sur notre site internet, qui rappellent l'ensemble des mesures prises par mon pays, y compris au regard des 13 mesures concrètes adoptées par la Conférence d'examen en 2000. Je vous invite également à assister au side-event que nous consacrons à nos actions de démantèlement.

Conformément aux obligations prévues par l'article VI du TNP, la France œuvre aussi dans tous les domaines qui contribuent au désarmement général et complet. Elle déploie des efforts constants pour la mise en œuvre, l'universalisation et le renforcement des instruments multilatéraux dans ces domaines. La France s'engage également, avec détermination, dans le combat contre la dissémination illicite des armes légères et de petit calibre, dont les populations civiles font chaque jour l'expérience du caractère meurtrier dans les zones de conflit comme à leur périphérie. Elle soutient les efforts de lutte contre la prolifération des missiles balistiques et va prendre la présidence du HCOC à compter de l'été.

La France assume donc pleinement ses responsabilités au titre de l'article VI du TNP. Elle est disposée à continuer d'aller résolument de l'avant.

Mais, sur le chemin pour réaliser l'objectif ultime du traité, la France ne peut avancer seule. Comme l'a réaffirmé le Conseil de sécurité dans sa

résolution 1887, c'est tous ensemble que nous devons créer les conditions qui rendront les armes nucléaires moins nécessaires et, en définitive, inutiles.

Souligner que les efforts de tous seront nécessaires, dans tous les domaines, ce n'est pas un prétexte pour l'inaction. Bien au contraire. C'est la condition pour que les attentes qui s'expriment aujourd'hui ne soient pas déçues, mais au contraire transformées en progrès tangibles vers un monde plus sûr.

Je souhaite donc aujourd'hui mettre l'accent sur l'ambition de mon pays pour l'avenir, sur ce que nous pouvons faire non pas dans un futur lointain, mais dans les années à venir, pour créer collectivement les conditions qui permettront à terme l'élimination des armes nucléaires, conformément à l'article VI du TNP ; et pour nous assurer qu'un tel monde garantira la paix et la stabilité sans déboucher sur une course aux armements biologiques, chimiques ou classiques.

Le Président Sarkozy a fait en mars 2008 des propositions ambitieuses et concrètes qui ont ensuite été reprises par l'UE en décembre 2008, et qui s'articulent autour des priorités suivantes :

- Le premier présupposé logique pour progresser vers le désarmement, c'est de cesser de s'armer. Cela suppose, en plus de l'arrêt des essais, de mettre fin à la production de matières fissiles pour les armes et de déclarer un moratoire immédiat sur la production de ces matières.

Cela suppose également de démanteler les installations dédiées à la production de matières fissiles pour les armes et les sites d'essais nucléaires, et ceci avec un maximum de transparence, comme l'a fait la France. Cela signifie aussi démanteler rapidement les têtes nucléaires sorties du service opérationnel, en commençant par les plus anciennes. Il s'agit de mesures essentielles pour établir la confiance et pour garantir un désarmement durable.

- En second lieu, nous devons réduire les arsenaux nucléaires, tous les arsenaux. La priorité consiste à poursuivre la réduction des deux principaux arsenaux, russe et américain. Nous saluons à cet égard la signature par les présidents Medvedev et Obama d'un nouvel accord de réduction, Nouveau Start, ainsi que leur engagement à poursuivre ce processus de réduction. Il s'agit d'un pas très important.

Pour sa part, la France continue à évaluer régulièrement son arsenal en fonction du critère de stricte suffisance, qui est à la base de notre doctrine. La conférence d'examen devrait appeler toutes les puissances nucléaires à adopter

une posture de stricte suffisance, qui permet de minimiser la taille des forces nucléaires autant que possible, compte tenu du contexte stratégique.

- Le rôle des armes nucléaires dans les doctrines de défense des puissances nucléaires devrait lui aussi être circonscrit par ceux qui ne l'ont pas encore fait aux seules circonstances extrêmes de légitime défense, face à une atteinte à leurs intérêts vitaux.

- Tous les Etats nucléaires doivent enfin faire davantage d'efforts de transparence et de confiance. La première étape logique devrait être que chacun d'entre eux déclare combien d'armes il possède au total, comme l'a fait la France en 2008 et comme viennent de l'annoncer les Etats-Unis. Nous souhaitons aussi que les puissances nucléaires poursuivent leurs discussions sur les mesures de confiance et de transparence, qu'elles ont entamées à Londres en septembre 2009.

Mais, comme le souligne l'article VI du TNP et comme le rappellent les 13 mesures concrètes de 2000, le désarmement ne relève pas uniquement de la responsabilité des Etats dotés d'armes nucléaires, et il ne se limite pas à sa seule dimension nucléaire.

- Nous devons renforcer le cadre multilatéral, en amenant tous les États qui ne l'ont pas encore fait, notamment ceux de l'Annexe II, puissances nucléaires ou non, dont la ratification est indispensable pour l'entrée en vigueur du traité, à ratifier promptement le TICE - je rappelle qu'il s'agit là de la première des 13 mesures concrètes identifiées par la Conférence d'examen de 2000. La France salue à cet égard l'annonce par l'Indonésie de son intention de lancer le processus de ratification du TICE. Je rappelle également que la France assume, avec le Maroc, la co-présidence, depuis septembre 2009, de la conférence (dite « de l'article XIV ») en vue de promouvoir l'entrée en vigueur du TICE.

La Conférence d'examen devrait également appeler sans équivoque à négocier immédiatement à la Conférence du désarmement un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires (dit cut off), sur la base du programme de travail auquel nous avons tous consenti l'an dernier, et, dans l'attente de sa conclusion, à établir des moratoires immédiats sur cette production.

- Nous devons aussi prendre en compte l'ensemble des conditions politiques et stratégiques qui rendent possible le désarmement nucléaire et en déterminent le rythme de progrès. La Conférence d'examen devrait donc rappeler que tous les États doivent contribuer au désarmement en créant l'environnement de sécurité requis.

Cela signifie d'abord stopper la prolifération. Je pense notamment à la Corée du Nord et l'Iran. Alors même que certains Etats dotés continuent de progresser résolument sur la voie du désarmement, des Etats tentent d'acquérir des armes nucléaires, en violation de leurs obligations internationales, et au mépris de notre sécurité collective. Soyons clairs, si nous ne parvenons pas à résoudre la question iranienne, nous risquons une situation d'anarchie nucléaire dans la région et dans le monde, qui mettrait fin à notre objectif commun d'un Moyen-Orient exempt d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs et porterait un coup grave et durable aux perspectives de désarmement, notamment nucléaire. La crise iranienne met également en lumière la nécessité d'un renforcement des pouvoirs de vérification de l'AIEA et d'une réaffirmation du rôle du Conseil de sécurité des Nations Unies. C'est tout cela qui est en jeu dans la question iranienne et c'est pourquoi la communauté internationale doit y apporter une réponse très ferme.

Cela suppose aussi de progresser dans tous les domaines (biologique, chimique ou conventionnel, défense anti-missile, non-prolifération balistique ou espace), d'atténuer les tensions régionales et d'agir en faveur de la sécurité collective, afin que le désarmement nucléaire ne s'accompagne pas d'une course aux armements dans d'autres domaines. La France a fait plusieurs propositions à cette fin, concernant par exemple l'interdiction de toute une catégorie d'armes, les missiles sol-sol de portée courte et intermédiaire.

Si nous voulons sérieusement le désarmement réel, comme la France l'appelle de ses vœux, voilà quelles sont les mesures concrètes qui devraient être mises en œuvre par tous les États et qui devraient constituer la base d'un plan d'action adopté par notre Conférence.

Monsieur le Président,

Une partie de nos travaux devrait également être consacrée à la question des garanties de sécurité dont les Etats non dotés de l'arme nucléaire parties au TNP demandent à bénéficier contre le recours ou la menace de recours aux armes nucléaires. A cet égard, et pour répondre à une aspiration qu'elle juge légitime, la France a pris des engagements forts :

- la doctrine de dissuasion française constitue la première des garanties de sécurité apportées par mon pays ; elle a strictement pour but de garantir la sauvegarde des intérêts vitaux de la Nation, en excluant que les armes nucléaires puissent être considérées comme des armes de bataille au service d'une stratégie militaire ; Notre doctrine est une garantie absolue de non usage ou de non menace d'usage, à l'exception d'une situation extrême de légitime défense. A noter qu'elle trouve

l'une de ses traductions dans le déciblage des forces nucléaires françaises ;

- en outre, par une déclaration unilatérale que le Conseil de sécurité des Nations unies a notée dans sa résolution 984 du 11 avril 1995, la France a accordé le 6 avril 1995 des garanties de sécurité, positives et négatives, à l'ensemble des Etats non dotés de l'arme nucléaire parties au TNP, respectant leurs engagements de non-prolifération ; le Conseil de sécurité a rappelé ces garanties de sécurité dans sa résolution 1887, soulignant qu'elles renforçaient le régime de non-prolifération ;
- je rappelle enfin que, dans un cadre régional, plus d'une centaine d'Etats bénéficient aujourd'hui de la part de mon pays, au titre de la mise en œuvre des zones exemptes d'armes nucléaires, de telles garanties de sécurité. La France est, parmi les États dotés d'armes nucléaires, celui qui est partie au plus grand nombre de protocoles annexés à des traités sur les zones exemptes d'armes nucléaires. La France est ainsi partie aux protocoles pertinents des Traité de Tlatelolco, de Rarotonga et de Pelindaba. Nous nous félicitons de l'entrée en vigueur de ce dernier en juillet 2009, et nous nous félicitons de l'annonce par les Etats-Unis de leur intention de travailler à la ratification des protocoles aux traités de Rarotonga et Pelindaba.

Nous espérons aussi la reprise effective d'un dialogue constructif avec toutes les parties concernées afin de résoudre les difficultés en suspens concernant le protocole au traité de Bangkok et le traité de Semipalatinsk, conformément aux principes adoptés par la Commission du désarmement en 1999. Mon pays s'y tient prêt.

Monsieur le Président,

L'un des enseignements que nous pouvons tirer de l'histoire est que les responsables politiques prennent des décisions en matière de paix, de sécurité et de désarmement parce que cela répond aux intérêts de sécurité nationale de leur pays et parce que le contexte stratégique, régional et intérieur le permet.

Sauf à en rester à des débats stériles, nous devons donc, au cours de nos travaux, suivre un chemin qui repose sur l'action, sur les réalités stratégiques et sur les responsabilités de tous les États. Nos citoyens nous jugeront en effet sur ce que nous aurons fait pour améliorer concrètement notre sécurité collective. Faisons en sorte que notre conférence préconise, sur le désarmement comme sur la non-prolifération et les usages pacifiques, des mesures concrètes et réalisables à court terme, c'est-à-dire tenant compte à la fois des efforts déjà accomplis, des

situations objectivement différentes des uns et des autres et du contexte stratégique dans lequel elles interviennent. Ce n'est qu'avec une telle stratégie d'ensemble, pragmatique et réaliste, que nous ferons, au-delà des bonnes intentions, des progrès tangibles vers le désarmement, que nous progresserons vers notre objectif commun, créer un monde plus sûr, et que nous rendrons l'élimination des armes nucléaires réalisable à terme.

Monsieur le Président, je vous remercie./.

Translated from French – Only French version may be considered official

2010 NPT Review Conference

Main Committee I

Mr President,

I would like to start by associating myself to the statement given by the European Union.

On behalf of France, I would like to discuss some issues that fall under the scope of Main Committee I, which will examine the implementation of the Treaty provisions relating to non-proliferation of nuclear weapons, disarmament and international peace and security.

Mr President,

Forty years after coming into force, the NPT is still an irreplaceable instrument for ensuring our collective security. Despite the criticism that may be levelled at the Treaty, despite our debates about its implementation, which is sometimes deemed inadequate or too slow, we must keep this critical aspect of collective security in mind and strive to strengthen it within each component of the Treaty, whether it be non-proliferation, disarmament or peaceful uses of nuclear energy.

France is committed to implementing all of its obligations under the Treaty, and the commitments made at the previous Review Conferences, especially the decisions and resolution adopted by the 1995 Review and Extension Conference and the 2000 Final document. Therefore, France has chosen to lead by example and has undertaken ambitious initiatives in all of these areas. With only one imperative, for each area : achieving practical and lasting progress towards a safer world.

With regard to disarmament, we have all made the commitment under Article VI of the Treaty to pursue negotiations in good faith on effective measures relating to cessation of the nuclear arms race and to nuclear disarmament, and on a treaty on general and complete disarmament under strict and effective international control.

Some have expressed doubts about the willingness of Nuclear Weapon States to live up to this commitment.

France abides by this commitment and shall continue to do so, unequivocally. Because it is the obligation that we undertook when we joined the NPT, because it is in the interest of our own security and because it enhances our collective security.

Together with the other Heads of State and Government of the Security Council, meeting at the initiative of the United States last September, the President of the French Republic solemnly reaffirmed France's commitment to seeking a safer world for all and to working with all countries to create the conditions for a world without nuclear weapons, in accordance with the goals of the NPT.

But let us now move from words to deeds, from commitment to deeds. Because, we shall be judged by our deeds. Only real disarmament, disarmament in deeds, represents a real advance for global stability.

The best proof of our unequivocal commitment to disarmament is our concrete record. I shall not list all of the actions that my country has taken, especially since the end of the cold war. These actions concern all areas, including quantitative reductions, irreversible gestures, transparency and confidence-building measures, and doctrine. You know our record; it speaks for itself. Some of you have visited our former facilities for the production of fissile material for nuclear weapons at Pierrelatte and Marcoule - their dismantlement cost 6 billion euros. I invite you to look at the working papers that we have submitted to the Review Conference, on line on our website. They deal with all of the measures that my country has taken, including measures with regard to the 13 Practical Steps adopted by the 2000 Review Conference. I also invite you to attend the side-event that we are organising on Wednesday, May 12th, on the dismantlement of our sites.

In keeping with its obligations under Article VI of the NPT, France is also working in all areas that contribute to general and complete disarmament. It is working tirelessly for the implementation, universalization and strengthening of multilateral instruments in these areas. France is also determined to fight the illegal spread of small arms and light weapons. Civilian populations in conflict zones and the surrounding areas have suffered from the murderous impact of these weapons on a daily basis. France is also supporting efforts to fight against missile proliferation, and will take on the Presidency of the HCOC from summer 2010.

Therefore, France fully assumes its responsibilities under Article VI of the NPT. It is willing to continue moving forward with determination.

But France cannot travel down the road to achieving the ultimate goal of the Treaty on its own. As reaffirmed in Security Council Resolution 1887, we must work together to create the conditions that will make nuclear weapons less necessary and, ultimately, pointless.

Pointing out that everyone will have to make efforts in all areas is not an excuse for inaction. Quite the contrary. It is necessary not to disappoint the expectations being expressed today, but to turn them into practical steps towards a safer world instead.

Therefore, today, I should like to stress my country's ambition for the future; what we can achieve, not in some far off future, but in the next few years, to work together to create the conditions that will ultimately enable us to eliminate nuclear weapons, in keeping with Article VI of the NPT; and to ensure that such a world will guarantee peace and stability without setting off a race to acquire biological, chemical or conventional weapons.

In March 2008, President Sarkozy made some ambitious practical proposals that were then taken up by the EU in December 2008. These proposals cover the following priorities:

- The first logical premise for progress on disarmament is to stop arming. Apart from the cessation of nuclear tests, this means ending the production of fissile material for nuclear weapons and declaring an immediate moratorium on the production of such materials.

It also means dismantling the sites used for producing fissile material for nuclear weapons and nuclear testing sites, and doing so with maximum transparency, as France did. It also means dismantling rapidly retired nuclear warheads, starting with the oldest ones. These are critical steps for building confidence and ensuring lasting disarmament.

- Secondly, we must reduce nuclear arsenals, all of them. The priority is to continue reducing the two main arsenals, those of Russia and the United States. With this in mind, we welcome the signing of the New START agreement by President Medvedev and President Obama, and their commitment to continue the arms reduction process. This was a very important step.

France continues to evaluate its own arsenal periodically according to the strict sufficiency principle, which is a basis of our doctrine. The Review

Conference should call on all Nuclear States to adopt a strict sufficiency posture, allowing to reduce the size of nuclear arsenals as far as possible, given the strategic context.

- The role of nuclear weapons in the defence doctrines of the Nuclear States that have not already done so should also be restricted to extreme circumstances of self-defence, in response to an attack on their vital interests.

- Finally, all Nuclear States should do more to increase transparency and build confidence. The first logical step should be for each of them to disclose the total number of weapons that they hold, as France did in 2008 and as the United States just did. We would also like the Nuclear Weapon States to continue the discussions on confidence-building and transparency measures that started in London in September 2009.

But, as Article VI of the NPT stresses, and as the 13 Practical Steps of 2000 point out, disarmament is not solely the responsibility of Nuclear Weapon States, and it is not limited to its nuclear dimension.

- We need to strengthen the multilateral framework, by having all of the States that have yet to do so ratify the CTBT, especially the Annex 2 States, whether Nuclear States or not, whose ratification is necessary so that the Treaty can enter into force. I should remind you that this is the first of the 13 Practical Steps identified by the 2000 Review Conference. With this in mind, France welcomes Indonesia's announcement that it intends to start the CTBT ratification process. I should also remind you that France, together with Morocco, is co-president of the "Article XIV" Conference on facilitating the entry into force of the CTBT since September 2009.

The Review Conference also needs to make an unequivocal call for immediate negotiations by the Conference on Disarmament for a fissile material cut-off treaty, based on the programme of work that we all agreed to last year and for the establishment of immediate production moratoria pending its conclusion.

- We also need to consider all of the political and strategic conditions that make nuclear disarmament possible and determine the pace of progress. Consequently, the Review Conference should stress that all countries need to contribute to disarmament by creating the required security environment.

This primarily means stopping proliferation. I am thinking about North Korea and Iran in particular. Even as some Nuclear Weapon States are continuing to move steadfastly along the path to disarmament, some States are

trying to acquire nuclear weapons in violation of their international obligations and with disregard for our collective security. Let us be clear; if we cannot solve the Iranian issue, we risk setting off nuclear anarchy in the region and in the world, which would spell the end of our shared objective of a Middle East zone free of weapons of mass destruction and their delivery systems and would deal a severe and lasting blow to disarmament, in particular nuclear disarmament, prospects. The Iranian crisis also highlights the need for stronger verification powers for the IAEA and a reaffirmation of the role of the United Nations Security Council. This is what is at stake in the Iranian issue and this is why the international community needs to make a very firm response.

This also means moving ahead in all areas (biological, chemical and conventional weapons, anti-missile defence, ballistic missiles and non-proliferation in space), mitigating regional tensions, and acting to promote collective security, so that nuclear disarmament does not set off an arms race in other areas. France has made several proposals for this purpose, such as a ban on an entire category of weapons, i.e. short- and intermediate-range ground-to-ground missiles.

If we are serious about wanting real disarmament, as France is, these are the concrete measures that all States will have to implement and they should form the basis for a plan of action to be adopted by this Review Conference.

Mr President,

Some of our work should also be devoted to the issue of security assurances for Non-Nuclear Weapon States Parties to the NPT against the use, or the threat of use, of nuclear weapons. France has undertaken some firm commitments in this respect in response to what it sees as a legitimate aspiration:

- France's deterrence doctrine is the first of the security assurances provided by my country; its sole purpose is to protect the Nation's vital interests. It rules out the use of nuclear weapons as battlefield weapons as part of a military strategy. Our doctrine is an absolute guarantee of no use or threat of use of nuclear weapons, except in an extreme circumstance of legitimate self-defence. One translation of this doctrine is the de-targeting of France's nuclear weapons.
- In addition, by means of a unilateral statement on 6 April 1995 that the United Nations Security Council noted in its Resolution 984 dated 11 April 1995, France granted positive and negative security assurances to all Non-Nuclear Weapon States Parties to the NPT, in compliance with

their non-proliferation obligations. The Security Council recalled these security assurances in its Resolution 1887, stressing that they strengthen the non-proliferation regime.

- Finally, I should remind you that more than one hundred States now have such security assurances granted by France under a regional framework through the implementation of nuclear-weapon free zones. France is the Nuclear Weapon State that is party to the largest number of protocols to the treaties on nuclear-weapon free zones. France is party to the relevant protocols to the Tlatelolco, Rarotonga and Pelindaba Treaties. We welcome the entry into force of the latter in July 2009, and we welcome the United States' announcement of its intention to work on ratifying the protocols to the Rarotonga and Pelindaba Treaties.

We are also hoping that constructive discussions with all of the parties concerned resume to solve the outstanding problems with the protocols to the Bangkok Treaty and the Semipalatinsk Treaty, in accordance with the guidelines adopted by the Commission on Disarmament in 1999. My country stands ready.

Mr President,

One of the lessons that history has taught us is that political leaders make decisions regarding peace, security and disarmament because these decisions serve their countries' national security interests and because the strategic, regional and domestic situations enable them to make these decisions.

If we do not want be stuck in sterile debates, we must, during our discussions, pursue a path that is grounded in action, in the strategic reality and in the responsibilities of all nations. Because we will be judged by our citizens on our deeds to concretely improve our collective security. Let us ensure that our Conference sets out concrete and workable steps that can be achieved in the short term with regard to disarmament, as well as to non-proliferation and peaceful uses of nuclear energy. This means steps that build on earlier efforts and give due consideration to situations that are objectively different from each other and to the strategic context. Only this kind of overall strategy, which is pragmatic and realistic, will enable us, beyond good intentions, to make real progress towards disarmament, to achieve progress towards our shared goal of creating a safer world and to ultimately make it feasible to eliminate nuclear weapons.

Thank you Mr President./.